

Tournoi de Badminton



Les Doubles Cussetois

14 & 15

Janvier 2023

➤ **Sam. Doubles**

➤ **Dim. Mixtes**

Maison des sports
Avenue de l'Europe, Cusset

N2 à Nc

1 Tableau 18€

2 Tableaux 20€



REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DE DOUBLES DU BCVC

Les samedi 14 et dimanche 15 janvier 2023

1. Le tournoi Senior de doubles est un tournoi de badminton national ouvert aux **séries N2/N3/R/D/P/NC et aux catégories Minimes (classés D7) à Vétéran**.
2. Les classements pris en compte seront ceux en vigueur au **05 janvier 2023**
3. Le tournoi se déroulera sur deux jours : samedi 14 janvier et dimanche 15 Janvier 2023 de 08H00 à 19h00 au Complexe des Darcins de Cusset (avenue de l'Europe 03300 CUSSET).
4. Le tournoi est autorisé par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes sous le numéro d'autorisation : en cours.
5. Le juge-arbitre principal est Madame GIRARDIN Maryvonne, JA Certifié Ligue, 2eme JA PIOU Fabrice.
6. La **date limite** d'inscription est fixée au **6 janvier 2023** et la confection des tableaux aura lieu le 7 janvier 2023
7. Les frais d'inscription par joueur sont fixés à 18€ pour un tableau et 20€ pour deux tableaux participation fédérale comprise.
8. Les inscriptions sont à envoyer accompagnées du paiement (chèque libellé à l'ordre de « BCVC » à : M. RABOUTOT Vincent – 5 route de la pierre – 03150 LANGY
9. Le logiciel badplus sera utilisé pour la gestion du tournoi.
10. Le nombre de participants maximum est fixé à 80 paires en double et 80 paires en mixte. Les inscriptions accompagnées de leur paiement seront prises en compte dans l'ordre de leurs arrivées. Les envois par mail ne seront retenus qu'à réception par courrier du règlement correspondant. C'est à cette date de réception seulement que sera pris en compte l'inscription par ordre d'arrivée, critère de sélection en cas de surnombre de participants.
11. L'organisation des rencontres se fait comme suit :
Samedi : rencontres de doubles (poule, phases finales et Finales)
Dimanche : rencontres de mixtes (poule, phases finales et Finales)
12. Les joueurs doivent s'inscrire dans une discipline (indépendamment du classement), ils seront répartis dans les tableaux de petits nombres (8 à 12 joueurs/paires) et seront placés dans ces tableaux en fonction de leur CPPH en date de prise en compte déclarée sur Poona.
13. Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler ou de regrouper certains tableaux si besoin.
14. Les joueurs doivent être présents à l'heure de leur convocation.
15. Aucune inscription ne sera remboursée en cas de désistement après la constitution des tableaux, sauf motif dûment justifié et déduit de la participation fédérale forfaitaire de 2€.
16. Chaque participant doit être licencié à la Fédération Française de Badminton (FFBAD) à la date du tirage au sort et être en règle vis-à-vis du règlement médical fédéral.
17. Le joueur ne doit pas faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
18. Dès leur arrivée, les joueurs devront se faire pointer à la table de marque. Conformément au règlement FFBaD en vigueur, un joueur ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré forfait. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours (avec un certificat médical par exemple à sophie.bluy@badminton-aura.org).
19. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit le faire avec l'accord du juge arbitre afin de se tenir au courant de la suite de ses tableaux, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match. Les horaires fournis par affichage sont à titre indicatif.

20. Le premier tour des tableaux se jouera en poules. Le tableau final se jouera en élimination directe.

21. A l'appel de leur nom pour leur match, les joueurs disposent de 3 minutes pour tester les volants et s'échauffer. Il s'agira de bien respecter ce délai afin de ne pas prendre de retard sur l'échéancier du tournoi.

22. Les matchs se dérouleront selon le règlement officiel de la FFBaD.

23. Le temps de repos entre deux matchs sera de 20 minutes minimum. Ce temps peut être réduit avec l'accord des joueurs et du juge arbitre.

24. Les volants sont à la charge des joueurs. Les joueurs fournissent le même nombre de volants pour le match.

25. Les volants sont à la charge des joueurs ; en cas de litige sur les volants utilisés, les volants officiels du tournoi sont les Forza S6000

26. Les matchs sont arbitrés par les joueurs (auto-arbitrage).

27. Tout volant touchant une structure fixe de la salle (plafond, rampe de chauffage, lumière) est compté comme une faute au service comme en jeu. Tout volant touchant les panneaux de basket, leurs supports ou câbles est compté comme let au service (maximum une fois, après faute) et faute en jeu.

28. Seul un représentant du club dûment identifié est en mesure de poser une réclamation à la table de marque.

29. Toute décision du juge-arbitre est sans appel.

30. Les personnes présentes dans la salle de sport doivent respecter le règlement intérieur, les affichages de sécurité et la propreté des lieux.

31. Les mineurs restent obligatoirement sous la responsabilité des parents ou d'un dirigeant de leur club.

32. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du gymnase ou ses abords directs

33. Toute participation au tournoi défini à l'article 1 entraîne l'acceptation du présent règlement. Celui-ci sera visible à proximité des tableaux d'affichage et disponible à la table de marque. Le règlement fédéral s'appliquera pour tout point non cité ci-dessus.